

# Orage sur Dijon : le bilan

**Plus de 200 interventions des pompiers, 30 carrefours sans feux tricolores, 50 % des abonnés privés des émissions du câble... et notre journal sans téléphone.**

L'orage qui s'est abattu mardi soir vers 19 heures sur Dijon n'a pas causé de dégâts importants, mais la foudre et l'eau ont occasionné une multitude de tracasseries et d'incidents qui ont mobilisé les services de dépannage tout au long de la journée d'hier. Notre journal, touché par la foudre, a été privé de téléphone et les systèmes informatiques ont été endommagés. Voici, point par point, le bilan de deux heures d'éclairs et de tonnerre.

**INONDATIONS** : les pompiers du District ont dû intervenir plus de 200 fois entre 20 heures mardi et 7 heures

du matin mercredi, pour vider des caves inondées ou déboucher des chéneaux obstrués. Ils ont effectué mercredi, tôt dans la matinée, moins d'une dizaine d'interventions « très minimales », selon leur centre opérationnel, pour terminer le travail de la nuit.

**CIRCULATION** : une trentaine de carrefours, reliés par des câbles de télétransmission, ont été touchés : les feux se sont mis au clignotant sur l'orange ou ont connu des anomalies de fonctionnement. A 7 h 30 mercredi, 80 % de ces carrefours fonctionnaient à nouveau. Et à 14 heures, tout

était rentré dans l'ordre. Les services municipaux ont été mobilisés dans la nuit au PC de la circulation et sur le terrain.

**GRAVILLONS** : l'importante quantité d'eau tombée en peu de temps a créé un phénomène de ravinement dans les rues à forte déclivité et sur les trottoirs recouverts de sable ou de gravillons. Les équipes de nettoyage de la mairie de Dijon ont effectué hier, selon les services de la voirie, « le travail d'entretien traditionnel après de tels orages ».

**TÉLÉCOMMUNICATIONS** : Marsannay et Talant ont été les plus touchés, selon les services de France Telecom, qui précisent que l'orage a eu « relativement peu de conséquences ». Une centaine d'abonnés ont été privés de téléphone, et une unité de raccordement de

127 équipements a été touchée à Talant. Il restait dans la matinée quelques dizaines d'abonnés à dépanner.

**TÉLÉVISION** : mis à part les habituels problèmes de réception chez les téléspectateurs disposant d'une antenne sur le toit de leur habitation, TV Câble a connu de sérieux problèmes : environ 50 % des abonnés de la chaîne ont été privés de leurs émissions à partir de 19 h 30, mardi. Pour certains, grâce à la rapidité des services de France Telecom, la situation est revenue à la normale mercredi dans la journée. M. Duchamp, directeur de TV Câble Dijon, affirmait que tous les abonnés seraient à nouveau alimentés en images mercredi à 19 heures.

**ÉLECTRIFICATION** : une vingtaine de disjoncteurs ont souffert de coups de foudre

pendant la durée de l'orage, et les services d'EDF ont eu à réparer après l'orage le même nombre de disjoncteurs qu'en toute une semaine habituelle. D'autre part, une des lignes aériennes alimentant un transformateur de Talant a été touchée par la foudre. L'incident a privé d'électricité durant deux à trois heures les abonnés du quartier du cimetière, à Talant. Les techniciens d'EDF ont posé un groupe électrogène pour suppléer au matériel endommagé. Vers 9 h 30, mercredi, les réparations étaient terminées.

**GRELONS** : les grêlons tombés mardi soir avaient un diamètre d'environ 8 mm. On estime que seuls des grêlons de plus de 10 mm de diamètre sont susceptibles de briser une vitre. Si le phénomène

était impressionnant, il n'était pas très dangereux, et extrêmement localisé.

**PRÉCIPITATIONS** : Les météorologues de la station de Dijon-Longvic ont mesuré 64 mm d'eau tombés en quatre heures sur Marsannay-la-Côte et Chenôve. Une quantité « significative », selon eux, qui ne tombe que tous les cinq à 10 ans au même endroit. Mais on est encore loin d'un record. L'an dernier, au mois de juin, il était tombé 80 mm sur Quétigny. Ce qui a fait de l'orage un phénomène impressionnant, ce n'est pas sa violence, « mais sa localisation et sa durée ». Les vents étaient très faibles, et la perturbation s'est très peu déplacée, et très lentement. Le diamètre de l'orage était d'environ 5 km de long sur 2 km de large.

Gilles DUPONT

## Notre journal a été durement touché

L'immeuble du *Bien Public-les Dépêches*, installé boulevard du Chanoine-Kir, près du quartier de la Fontaine-d'Ouche, a été touché par la foudre mardi soir, vers 19 heures. Les dégâts commis par la charge électrique, s'ils ne sont pas spectaculaires, sont importants et ont occasionné une gêne énorme dans le fonctionnement des services du journal.

La foudre a semble-t-il touché l'une des hautes antennes qui s'élèvent sur notre

toit. Deux imprimantes ont été détruites, le système informatique de gestion a été fortement endommagé, le standard téléphonique a été mis hors d'usage, plusieurs cartes équipant les systèmes informatiques de divers services ont sauté.

Du standard, situé au sous-sol, au radiateur-climatiseur équipant le bureau de Louis de Broissia, président du directoire, au second étage, aucun niveau de l'immeuble n'a été épargné. Le bilan financier des dégâts dus à ce coup de foudre

devrait être établi à la fin de cette semaine.

Il risque d'être lourd, si l'on ajoute au matériel à remplacer et aux vérifications à entreprendre tous les clients qui n'ont pu nous adresser de télécopies, tous les lecteurs qui n'ont pu téléphoner une petite annonce, toutes les informations provenant de nos correspondants qui n'ont pu être communiquées dans les délais.

Les journées de mercredi et de jeudi ont été agitées pour les services chargés des réparations.

## Montbard submergé dans ses quartiers bas



(photo Bernard Dufour)

Sitôt inondé, sitôt sec, le centre-ville montbardois a reçu mercredi soir une giboulée aussi dévastatrice que brève. En quelque dix minutes des rafales de gros grêlons mêlés à une pluie torrentielle ont emplit toutes les conduites d'eaux pluviales.

Un mélange de glace fondue, d'eau boueuse, de feuilles hachées et de graviers dévalant les rues de la ville depuis le parc Buffon, le quartier des Bordes, le Faubourg et la rue François-Debussy venait rapidement obstruer les égouts aux abords de la Brenne. Place Jean-Marie-Bernard, le torrent improvisé, venu de la rue de Dijon, rentrait bientôt des regards qui déclaraient forfait, complé-

tement aveuglés par les amas de grêlons.

La nappe d'eau s'élevait alors rapidement jusqu'à dépasser largement le niveau des trottoirs et pénétrer chez les riverains de la place et de la rue Auguste-Carré avant de rejoindre le lit de la rivière par la promenade piétonne.

L'entreprise Colussi, qui s'affaire justement dans cette rue à rénover le réseau d'eau, en était quitte pour remblayer de nouveau une tranchée fraîchement comblée et que le courant avait littéralement vidée de son contenu.

Sur la rive gauche c'est depuis les terrasses du parc Buffon que dévalait le flot marron. Empruntant les escaliers de la cour intérieure de la maison

natale de l'académicien le ruisseau improvisé s'étendait en lacs successifs avant de parvenir, de palier en palier, jusque sur la place Buffon, avant de rejoindre la rivière.

Un peu partout en ville, le phénomène de barrage, dû à la glace tombée du ciel en quantité, provoquait des étangs momentanés tandis que le volume d'eau important entraînait dans sa course vers le bas des mini-dunes de gravats. Les sapeurs-pompiers du centre de secours principal sont évidemment intervenus pour procéder au pompage de l'eau dans les locaux les plus touchés. Et les habitants des rez-de-chaussées des rues basses ont dû parfois éponger d'importantes quantités d'eau.

B. D

## A Marsannay-la-Côte, des vignes inondées



Vingt-quatre heures après l'orage de mardi, le niveau d'eau atteint encore le sommet des piquets dans les endroits les plus bas (photo CP)

## La départementale 101 coupée à Etalante par une coulée de terre

Les violents orages de la soirée de mardi ont coupé la départementale 101 à la hauteur du cimetière d'Etalante.

Les importantes pluies ont raviné les champs en coteaux plantés de tournesols situés sur le Bouchet, en creusant

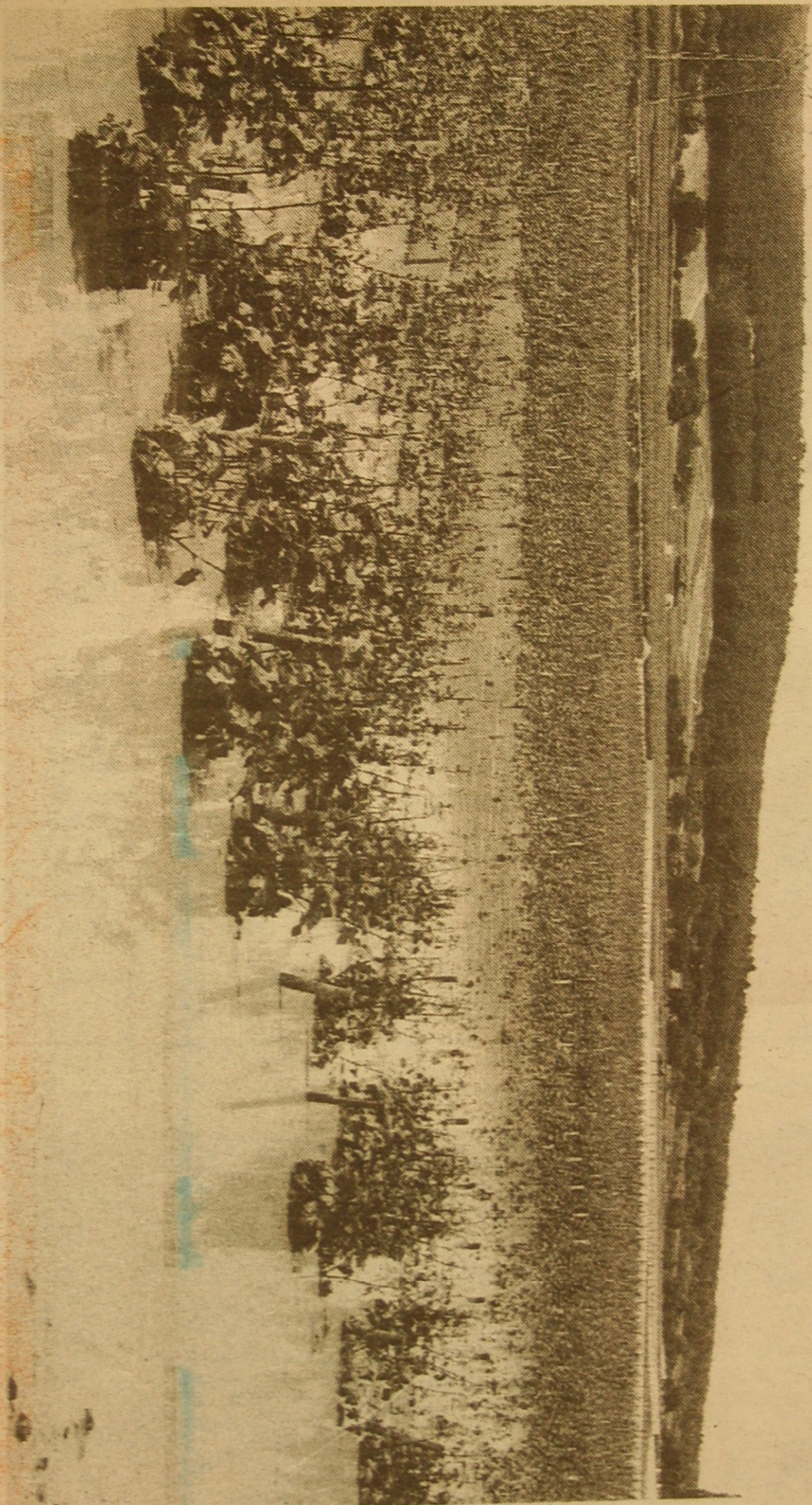
des sillons allant jusqu'à un mètre de profondeur. L'eau a tout entraîné sur son passage ; l'enceinte du cimetière en a arrêté une bonne partie. La coulée de terre et de pierres qui a poursuivi son chemin vers la rivière la Coquille s'est

déposée sur la chaussée, formant un barrage de plus d'un mètre de cailloux, interdisant toute circulation.

La chaussée a été dégagée dans la matinée de mercredi par les services de l'Équipement.



# A Marsannay-la-Côte, des vignes inondées



**Vingt-quatre heures après l'orage de mardi, le niveau d'eau atteint encore le sommet des piquets dans les endroits les plus bas (photo CP)**